

Allocution du maire Michel Martin

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2009

Otterburn Park, le 15 novembre 2010

Chers citoyens, chères citoyennes,
Chers collègues membres du conseil municipal
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi, j'ai le plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2009.

En plus d'expliquer sommairement le rapport financier rédigé par monsieur Benoît Dubord, c.a., cet exposé traitera des prévisions de l'exercice en cours, des orientations budgétaires pour l'année 2011 et du prochain programme triennal d'immobilisations qui sera adopté par les membres du Conseil.

Résultats de l'exercice financier 2009

Tout d'abord, je tiens à traiter des derniers états financiers.

De l'avis du vérificateur, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009 ainsi que les résultats des opérations de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

À noter qu'en 2009 les états financiers déposés au Ministère sont consolidés avec les organismes de notre périmètre comptable, soit : le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu, la Régie intermunicipale de transport adapté de la Vallée-du-Richelieu, la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu, la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Je suis fier de vous confirmer que l'exercice financier, clos le 31 décembre 2009, s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 215 168 \$ consolidé. Le surplus non consolidé de la Ville est de 56 909 \$. Les grandes lignes sont :

Revenus de fonctionnement	9 649 486 \$
Dépenses de fonctionnement excluant amortissement	8 331 494 \$
Excédent	1 317 992 \$
Transfert	
Remboursement de la dette	(986 898 \$)
Transfert aux activités d'investissement	(182 510 \$)
Transfert aux réserves et fonds	(91 675 \$)
Excédent de l'exercice	56 909 \$

Au 31 décembre 2009, les surplus affectés consolidés s'élevaient à 562 812\$ (dont 307 069\$ sont de l'administration municipale). Les surplus non affectés, quant à eux, s'élevaient à 462 497\$. Pour un total de 1 025 309 \$.

Prévision de l'exercice en cours 2010

En 2010, le surplus non affecté accumulé (non consolidé) s'établit à 242 954 \$ spécifiquement due à l'achat, le déménagement et le réaménagement de l'hôtel de ville. Le surplus non affecté passe à un niveau très bas.

La dette à long terme non consolidée se chiffrait à 10 903 833 \$ à la fin 2009. Elle terminera l'année 2010 autour de 9 820 473 \$, soit une diminution de 1 083 360 \$.

Le programme d'immobilisations 2010 prévoyait des investissements de 1 248 057\$

La ville a; rénové le nouvel hôtel de ville, fait l'acquisition d'une rétro caveuse, acquis des équipements pour le service d'incendie.

Il est à prévoir que la Ville terminera avec un surplus approximatif de 238 000\$. Plusieurs dépenses hors budget ont été octroyées en 2009 ainsi que des dépenses non prévues dans plusieurs dossiers fait qu'il est difficile de prévoir avec exactitude les résultats de la fin d'année financière.

Les orientations du budget 2011

Le budget de dépenses pour l'année 2011 sera adopté le 20 décembre prochain.

L'objectif du conseil est d'appliquer de façon responsable, une légère augmentation du taux de taxation, tenant compte du rôle d'évaluation, des besoins quotidiens de la municipalité, de l'inévitable présence des dépenses incompressibles, de la nécessité d'investir dans la réhabilitation de nos infrastructures, des coûts relatifs à une meilleure protection de l'environnement, des responsabilités imposées par le gouvernement du Québec ainsi que du développement économique de notre milieu. Il ne faut pas oublier les augmentations dans les différentes régies. Également, durant cet exercice budgétaire, nous procéderons à l'analyse et à la mise à jour du programme triennal des dépenses en immobilisation.

Le conseil municipal compte assurer le maintien de la qualité des services offerts à la population.

Lors de l'assemblée spéciale du budget, le Conseil procèdera à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations. Notons que ces investissements sont financés par des emprunts à long terme et qu'ils sont réalisés en fonction des disponibilités budgétaires. À l'heure où je vous parle, la préparation budgétaire 2011 est en cours. Le conseil analysera sous peu tout le processus en s'assurant que les orientations budgétaires sont conformes à nos attentes. L'adoption du budget devrait se faire le 20 décembre prochain.

Rémunération des élus

Je voudrais conclure cet exposé en vous informant, tel que l'exige la loi, des traitements qui sont versés aux élus municipaux pour 2010. Le salaire du maire est de 17 443 \$ par année, plus une allocation de dépenses de 8 722 \$. Le traitement des conseillers est de 5 814 \$ par année plus une allocation de dépenses de 2 907 \$.

Dépôt des contrats de plus de 25 000 \$

Selon l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 17 novembre 2009 et le 5 novembre 2010 est disponible à l'hôtel de ville.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, l'année 2010, aura été une année de transition remplie du dynamisme à l'image du Conseil et des gens y travaillant. Plusieurs mécanismes prévus dans le cadre de l'étude organisationnelle réalisé l'hiver dernier sont / seront mis en places.

Je tiens à en profiter pour remercier les membres de mon conseil, et souligner par le fait même l'équipe de gestionnaires de la Ville qui sont toujours énergiques et efficaces malgré l'ampleur de la tâche.

Finalement, je ne peux passer sous silence le travail de nos employés, qu'ils soient cols bleus, blancs ou pompiers.

Merci de votre attention.

Le maire
Michel Martin